

I.2. Sémiotique : Devenir du sens

« *L'empire des signes, c'est la prose* »¹²⁹.

La sémiotique, théorie de la signification, du signe et du sens est « *la science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale* »¹³⁰ Elle joue, pour Barthes, le rôle de catharsis, c'est-à-dire une autre manière de « *dire* » et de « *lire* ». Et comme il s'agit de lire un texte littéraire, on doit s'attendre à « *ce que tout élément y fasse signe* »¹³¹ Donc lire un texte littéraire, consiste à entreprendre une tâche exploratrice à la recherche de signes significatifs, nous propose G. Vigner, car le texte littéraire est posé comme source de signes multiples, à différents niveaux, qu'il faut repérer, relever puis interpréter.

« *Un signe est une matérialité que l'on perçoit avec l'un ou plusieurs de nos sens* »¹³². On peut le voir (par exemple : une couleur), l'entendre (un cri), le sentir (un parfum), le toucher ou encore le goûter. Ces signes perçus renvoient à quelque chose d'autre, c'est là leur particularité : être là pour désigner et signifier autre chose. « *Un signe est quelque chose, tenant lieu de quelque chose pour quelqu'un, sous quelque rapport, ou à quelque titre* »¹³³.

129- J. P. SARTRE, *Qu'est ce que la littérature ?* Ed. Gallimard, Paris, 1948, p.17.

130- F. de Saussure, cité par M. JOLY, in *Introduction à l'analyse de l'image*, Ed. Nathan, Paris, 1993, p.25.

131- T. ARON, note de lecture

132- M. JOLY, Op. Cit., p.25.

133- CH. S. PEIRCE, ibid.

Pour Peirce aussi, le signe est d'abord direction ; en effet, dire qu'un objet ou une situation ont un sens, c'est dire qu'ils tendent vers quelque chose « *dans la mesure où le sens d'un texte s'est rendu autonome par rapport à l'intention subjective de son auteur, la question essentielle n'est plus de retrouver derrière le texte, l'intention perdue, mais de déployer en quelque sorte devant le texte, « le monde » qu'il ouvre et découvre* »¹³⁴.

Tout « *objet sémiotique* » est considéré à priori comme ayant du sens, c'est-à-dire que tout élément d'une culture donnée est toujours d'ordre sémiotique (dans notre cas, ce sont les noms, les couleurs et les chiffres) et qu'il possède nécessairement du « *sens* ». La sémiotique s'intéresse à tout ce qui relève de la culture, à tout ce qui peut-être utilisé et interprété par l'homme. En ce sens « *tout ce qui a trait à la culture est coextensif à la sémiotique* »¹³⁵.

Le signe permet alors d'ancrer le texte dans son contexte (pour Peirce, il s'agit d'une sémiotique en contexte) ; c'est ainsi que le « *signe permet notre enracinement et nos aspirations dans leurs rapports à nos références ...et parce qu'il habite justement la mémoire humaine, il est garant du développement de l'espèce humaine, partagée aux plans scientifique, technologique et technique par la dialectique du ressourcement et du renouvellement...* »¹³⁶.

134- P. RICOEUR « Réflexion faite, autobiographie intellectuelle », *Article*

135- J. COURTES, *Nouveaux actes sémiotiques, l'énonciation comme acte sémiotique*, Ed. PULIM, Université de Limoges, 1998.

136- F. DAHOU, « Intelligence du signe en procès : pour décoloniser notre pensée », *Communication en plénière*, Médeas, 2005.

Ainsi, « dès le départ, le sens n'est plus contenu dans les mots puisque c'est lui, au contraire, qui permet de comprendre la signification de chacun d'eux ; et l'objet littéraire, quoi qu'il se réalise à travers le langage, n'est jamais donné dans le langage, il est au contraire, par nature, silence et contestation de la parole. Aussi les cent mille mots alignés dans un livre peuvent- être lus un à un sans que le sens de l'œuvre en jaillisse, le sens n'est pas la somme des mots, il est la totalité organique »¹³⁷.

Notre analyse sémiotique permet de « consymboliser » c'est-à-dire de participer au jeu des symboles, onomastiques, chromatiques et numérogiques auxquels le texte nous convie même si elle n'atteint pas « la vérité d'un auteur, elle suggère plutôt la vérité »¹³⁸ c'est-à-dire que l'analyse sémiotique nous met face à /à côté d'une « insécurité » ou d'une « incertitude » interprétative symbolique.

137- J. P. SARTRE, Op. Cit., pp. 50- 51.

138- Note de lecture

I.2.1. La titrologie

« *Le texte est un temple et le titre est son portique* »¹³⁹

Pour Henry Mitterrand : « *il existe(...) autour du texte du roman, des lieux marqués, des balises, qui sollicitent immédiatement le lecteur, l'aide à se repérer et orientent presque malgré lui, son activité de décodage. Ce sont au premier rang, tous les segments du texte qui présentent le roman au lecteur, le désignent, le dénomment, qui portent le titre, le nom de l'auteur et de l'éditeur, la bande annonce, la dernière page de couverture, ... bref tout ce qui désigne le livre comme produit à acheter, à consommer, à conserver en bibliothèque, tout ce qui le situe comme sous-classe de la production imprimée, à savoir le livre, et, plus particulièrement le roman. Ces éléments (...) forment un discours sur le texte et, un discours sur le monde* »¹⁴⁰.

Les éléments nommés par Henry Mitterrand permettent, selon J.P. Goldenstein¹⁴¹, le passage du hors texte au texte qui constitue un des lieux stratégique de la fiction romanesque : déchiré entre le monde réel qu'il est souvent censé représenter et ce qu'il propose objectivement aux lecteurs.

La série des signes « *inauguraux* » qui déterminent un véritable « *combat de lecture* » et qui est souvent fondé sur « *une rhétorique de l'ouverture entièrement codifiée* », sont des éléments du paratexte ; désignations données par Gérard Genette dans son ouvrage « *Seuils* ». La paratextualité constitue l'une des formes de transtextualité.

139- LUC- VAILLANCOURT, « La rhétorique des titres chez Montaigne », *Site Internet*, [http:// www. Fabula. Org](http://www.Fabula.Org). Le 10/ 09/ 2004.

140 -H. MITTERRAND, « Les titres des romans de Guy des Cars », in *Sociocritique*, Ed. Nathan, Paris, 1979, cité in *Convergences critiques*, Ed. OPU, Alger, 1990, pp. 28-30.

141-J.P. GOLDENSTEIN, *Pour lire le roman*, Ed. de Boeck, Bruxelles, 1985.

Pour G.Genette le paratexte est : « *ce « entre autres » par qui le texte devient livre* »¹⁴² c'est-à-dire s'inscrit dans « *l'institution littéraire* ». Les éléments du paratexte, nous servent de point de départ pour aborder les aspects généraux de l'œuvre et alimentent une réflexion sur l'ensemble de l'œuvre, livrent les clés pour permettre d'aborder et d'entrer dans le vaste univers créé par l'écrivain.

Le paratexte, rappelons le, comprend un ensemble « *hybride* » et varié de signes qui présentent, introduisent ou « *clôturent* » un texte donné : titres, sous- titres, intertitres, préfaces, post-face, épigraphe, illustrations, autrement dit tout ce qui entoure le texte, qui l'annonce, l'explique et le prédétermine.

Ces éléments paratextuels procurent au texte un entourage « *variable et parfois un commentaire, officiel ou officieux* »¹⁴³. G. Genette écrivait aussi à ce propos : « *je m'apprête aujourd'hui à aborder un autre mode de transcendance, qui est la présence, fort active autour du texte, de cet ensemble, certes hétérogène de seuil et de sens que j'appelle le paratexte : titre, sous-titre, préface, notes, prières d'insérer, et bien d'autres entours moins visibles mais non moins efficaces, qui sont, pour le dire trop vite, le versant éditorial et pragmatique de l'œuvre littéraire et le lieu privilégié de son rapport au public et par lui au monde* »¹⁴⁴.

Le paratexte est ce par quoi un texte se fait lire. Il entoure le texte en soi, se situe dans ses marges, constitue le seuil ; son effet, comme l'explique Gérard Genette, est diabolique.

142- G. GENETTE, « Transtextualité », *Magazine littéraire*, 1983, pp. 40-41.

143-G.GENETTE, *Seuils*, Ed. du Seuil, Paris, 1987, pp. 14 – 15.

144-G. GENETTE, cité par CH. ACHOUR, Op. Cit.

La fonction la plus évidente du paratexte est de « *cautionner* » le texte qu'il ouvre : il rend visible et surtout lisible le texte, il ne s'efface jamais, il est trace : trace signifiante.

Le paratexte place le roman en situation de marché et de communication. Cette dimension pragmatique se manifeste dès la couverture, « *il s'agit pourtant, d'un des lieux privilégiés de la dimension pragmatique de l'œuvre, c'est-à-dire de son action sur le lecteur* »¹⁴⁵, mais le paratexte est également tourné vers le texte qu'il enveloppe, et avec qui il entretient des rapports de « *conformité ou de tension* ».

L'appareil paratextuel donc informe le lecteur de façon non négligeable, importante et participe à sa façon à une entrée en littérature qui réunit et permet un entrecroisement entre le code linguistique et le code iconique.

L'appareil paratextuel nous propose une série d'éléments et d'observations qui touchent autant à l'apprentissage des langues qu'à la culture, la civilisation et l'histoire auxquelles le texte appartient.

Un élément du paratexte peut communiquer une pure information comme il peut véhiculer une intention ou une interprétation. L'un de ses éléments paratextuel important est : le titre. *Le titre du livre est un paratexte linguistique qui relève de l'ordre du scriptural*¹⁴⁶.

145- G. GENETTE, Op. Cit.

146-DJ. KADIK, Op. Cit., p. 304.

« Un livre est toujours formé de deux parties : une partie courte et une partie longue : la partie courte, c'est le titre, la partie longue, c'est le texte. Et ce qui est essentiel, c'est le rapport entre les deux, c'est l'équilibre qui se réalise entre cette partie courte et cette partie longue »¹⁴⁷.

Léo Hoek, envisage le titre, comme un phénomène psychosocial, une insertion dans la société et l'historicité « *découvrir l'idéologie du titre signifie en même temps dénoncer son imposture et mettre fin à son autorité* »¹⁴⁸. Et il semble toutefois qu'il existe des relations : « *entre les signes du texte et les objets auxquels il renvoient* »¹⁴⁹. Ces signes sont indispensables pour l'explication de texte.

M. Hausser se demande « (...) *le titre est-il un hors texte ou la première phrase du texte ? Si le titre émane de l'auteur et non du nom du narrateur, il est nécessairement extérieur au texte* »¹⁵⁰. Il fait partie de ces segments textuels qui entourent à proprement dit, le texte, seule enseigne du livre, il concentre autour de lui l'attention du public et acquiert par delà des qualités que lui disputaient les autres indications.

Le titre est un élément autoritaire dans le texte parce qu'il joue un rôle très important : c'est lui qui programme, guide et oriente. Il « *localise* » une lecture par rapport à une autre, ouvre le texte, l'identifie et le désigne, c'est la partie la plus vue dans un texte ou dans une œuvre donc la plus lue. Le titre est le « *nom* » du livre et comme tel, il sert à le nommer.

147- M. BUTOR, cité in *Production de l'intérêt romanesque* de CH. GRIVEL, Ed. Mouton, 1973, p. 190.

148- L. HOEK, « Les marques du titre, dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle », Ed Mouton, 1981, cité in *Introduction aux études littéraires*, Ed. Duculot, Paris, 1987, Ibid, p. 204.

150- J. GRACQ, « Sur les titres du Gracq », *actes du colloque international d'Angers*, 21-24 Mai 1981, Angers, PUF. Site Internet, Op. Cit.

Jusqu'au 19^{ème} siècle, on ne s'intéressait pas aux titres, même si l'appareil titulaire est connu depuis la Renaissance, on se contentait de donner des indications le concernant : il doit être bref et surprenant. Mais depuis une période récente, la linguistique a pris en charge le titre et son analyse, elle lui reconnaît mille est un rapport dans l'étude et l'analyse textuelle et l'envisage sous quatre aspects : syntaxique, sémantique, pragmatique et symbolique.

L'époque contemporaine a multiplié les « subtilités » de présentation du titre car il s'adresse à beaucoup plus de gens que d'autres éléments, qui par une voie ou par une autre le reçoivent et le transmettent et par là participent à sa circulation, car si l'œuvre est un objet d'étude, le titre est un objet de circulation : il fonctionne comme une affiche publicitaire.

Une discipline de l'histoire littéraire, même si elle a réduit son champ à l'étude des titres d'œuvres, n'en connaît pas moins un succès indiscutable depuis près de trente ans et a pris en charge, sous ses ailes, l'étude des titres : la titrologie.

L'un des fondateurs de la titrologie moderne, est Léo Hoek, mais c'est Claude Duchet qui a baptisé cette petite discipline, si grande et active actuellement. C'est l'ambiguïté du titre littéraire qui a attiré les chercheurs en titrologie qui devient domaine très apprécié des études littéraires à travers d'abord des éléments qui ne portaient que sur des corpus limités : les titres des romans publiés entre 1815 et 1892 ou publié à l'époque révolutionnaire puis l'étude des titres surréalistes. Léo Hoek proposa une bibliographie de plusieurs pages sur le sujet.

Mais c'est Diane Desrosiers qui s'est intéressé à l'étude des titres d'œuvres apparues bien avant, celles auxquelles Léo Hoek s'est intéressé, c'est-à-dire les titres d'œuvres apparues au cours des

années 1574 à 1579 où apparaissait graduellement un jeu avec les titres et à ce propos elle explique : « *comme le titre d'un ouvrage suffisait à attirer les regards soupçonneux des censeurs, l'écrivain pouvait se contenter de prêter à son livre un titre anodin et peu conforme aux idées contenues* »¹⁵¹, c'est-à-dire qu'il crée un écran efficace pour faire dévier l'attention du moins à première vue, de « *l'enjeu réel du texte et devient un titre bouclier du à la crainte d'être censuré par la monarchie ou l'église* »¹⁵².

Le titre permet d'identifier l'ouvrage, de désigner son contenu et de le mettre en valeur. Selon Hoek, on rencontre deux classes de titres : subjectaux (annonçant le sujet du texte) et objectaux (désignant le texte en tant qu'objet). Le titre, alors, résume, assume le roman et en oriente la lecture.

Quelles qualités exige t-on d'un titre donné ?

Puisque c'est sur le titre que repose souvent le succès immédiat d'une œuvre : un titre accrocheur disent certains, n'a pas son pareil pour faire vendre rapidement un livre. Ambiguïté, figure de style, énigme sont autant de procédés employés à des fins de séduction. D'autres soulignent qu'il doit « *exprimer dans un bref raccourci la substance profonde du texte, qu'il soit clair, précis...* »¹⁵³.

151- D. DESROSIER BONIN, « La dissimulation et ses manifestations ou stratégies dans l'œuvre de Rabelais », univ de Montréal, 1983, p .66.

152- Ibid.

153-CH. MONCELET, *Essais sur le titre en littérature, et dans les arts*, Aubière, Bof, 1976 p.6.

« *Un livre doit avoir un joli titre* » dit-on, car un beau titre enchante l'oreille. Pour tout écrivain, le titre doit avoir une qualité littéraire et musicale. Littéraire, il doit annoncer l'œuvre et la résumer, musicale, selon Stendhal¹⁵⁴, le titre par sa phonie, constitue une sorte de prélude à la symphonie et invite l'âme du lecteur à rêver, car à travers, un « *joli titre* », l'écrivain peut trouver l'occasion d'exprimer une émotion, il va parler au cœur, toucher l'âme, chercher chez le lecteur des sentiments plus profonds, et passer un message s'adressant au côté intellectuel et cérébral en entraînant des associations d'idées que mémoire et imagination vont présenter à l'esprit. Emotion et message vont se développer par l'œuvre ainsi annoncée.

C'est à travers le titre que se dessine une certaine conception du roman : le titre est à la fois partie d'un ensemble et « *étiquette* » de cet ensemble. C'est un aimant qui est à la fois « *stimulateur* » et début « *d'assouvissement* » de la curiosité du lecteur.

Titre et roman sont en étroite relation et se complète : « *l'un annonce, l'autre explique et développe un énoncé...* »¹⁵⁵. On peut dire que le titre ne peut exister indépendamment du texte qu'il désigne : le titre appelle le texte, tout en étant texte lui-même ou du moins fonctionne comme « *la synecdoque* » d'un co-texte. Il peut être considéré comme un « *microcosme* » d'un « *macrocosme* » ou comme partie représentant le tout.

154- R. SERVOISE, « la musicalité des titres chez Stendhal », *Site Internet* <http://www.fabula.org>. Le 10/09/2004.

155- J. P. GOLDENSTEIN, *Op. Cit.*, p. 68.

Comme le titre est le nom de l'œuvre, il peut en désigner le contenu ou en dénoter la forme donc il annonce le roman et le cache à la fois : il doit trouver un équilibre entre « *les lois du marché et le vouloir dire de l'écrivain* »¹⁵⁶. Claude Duchet dit à ce propos : « *le titre du roman est un message codé en situation de marché : il résulte de la rencontre d'un énoncé romanesque et d'un énoncé publicitaire, en lui se croisent nécessairement littérarité et socialité, il parle l'œuvre en terme de discours social mais le discours social en terme de roman* »¹⁵⁷.

Le titre d'une œuvre constitue une partie restreinte, mais non négligeable du texte, il est chargé de prédire le récit à venir. Il devrait accrocher et attirer l'attention du lecteur.

*Le titre signe et désigne l'œuvre dans son unicité. Il est dépendant du texte qu'il désigne ; il désigne l'objet textuel : il ressemble par là à une étiquette ou nom propre*¹⁵⁸, il anticipe sur le contenu du texte et peut suggérer le genre : « *le titre est un micro texte qui remplit une triple fonction : il définit, il évoque, il valorise* »¹⁵⁹.

« ... *(Le titre) évoque et informe sur le contenu du texte qui le suit : en se sens, on peut parler d'une fonction cataphorique...* »¹⁶⁰. Il constitue un vrai interprétant du thème du texte. En tant qu'unité phrastique « *grammaticale* » ou « *agrammaticale* », le titre véhicule aussi un sens plus ou moins en conformité avec le signifié du texte dont il constitue en quelque sorte « *l'emblème* ».

156- Ibid, pp. 68- 71.

157- C. DUCHET, *La titrologie*, cité in *Introduction aux études littéraires*, Op. Cit.

158- DJ. KADIC, Op. Cit. P.306.

159- CH. GRIVEL, cité par D. KADIK, ibid, p. 305.

160- J. M. ADAM, *Pour lire le poème*, Ed. Duculot / de Boeck, Paris / Bruxelles, 1992, p.

34. Cité par DJ. KADIK, Op. Cit., p. 306.

Le titre peut-être envisagé comme tout autre message linguistique dans ses rapports syntaxiques, grammaticaux, sémantiques, syntagmatiques, paradigmatiques et même idéologiques avec son co- texte et avec le monde. Cela nous rappelle les interrogations de Marie Thiesse qui se demande pourquoi le titre fonctionne à la façon d'un véritable marqueur codé socialement significatif et de Barthes qui rappelle dans S/Z que le titre est « *un fragment d'idéologie* ».

Certains chercheurs portent un intérêt particulier pour les titres littéraires, plus précisément les titres romanesques car ces derniers véhiculent toute une symbolique donc une variété d'interprétations comme le souligne Ch. Grivel : « *le titre grâce à lui, nous passerons à présent à un niveau d'interprétation sémantico –idéologique* »¹⁶¹.

Cette ambiguïté littéraire dans les titres déjà citée, par l'intérêt qu'elle a suscité chez les chercheurs pour la titrologie est suffisamment profonde et riche pour que les difficultés qu'elle oppose aux lecteurs « *se muent* » en programme de lecture : le titre invite à bien des hypothèses interprétatives, on retrouve là le titre qui « *embrouille les idées* » selon Umberto Eco. L'ambiguïté fondement de tout titre, est que l'on ne sait pas s'il parle du livre ou ce qu'il raconte du signifié ou du signifiant. Ces ambiguïtés conduisent souvent le lecteur à travers une succession de « *leurre* ».

Que désigne, en effet, cet énoncé « *liminaire* » qui ouvre (ou interdit parfois) la lecture ?

161-CH. GRIVEL, cité par J. M. ADAM, Op. Cit., p.34.

Comme un entremetteur entre le lecteur, le texte et son auteur et au nom de ce dernier, le titre dit et annonce aux lecteurs : voici ce dont il sera question. D'expérience, le lecteur fait confiance au titre pour l'orienter vers ce qui devrait être l'essentiel.

Le titre promet donc savoir et plaisir, il est « *allusif* », il ne dévoile pas tout, il oriente et programme l'acte de lecture : c'est une énigme posée au texte (ou aux lecteurs) que le texte peut dévoiler dès les premiers mots, tout comme il peut en différer la solution, ou la garder pour la fin ; il peut en outre, ne jamais la dévoiler, et elle serait alors à chercher à partir de la lecture de tout le texte, ou en référence à des titres similaires ; par ailleurs, il arrive que le titre ne retrouve sa pleine signification qu'à l'autre bout du texte. Michel Hausser dit : « *avant le texte, il y a le titre, après le texte, il demeure le titre* »¹⁶².

Outre son côté dénotatif, et parce qu'il joue avec le langage, le titre possède également un caractère connotatif, il en résulte parfois que celui-ci informe l'œuvre et lui confère un (ou plusieurs) sens qui ne saurait être le même si le titre était différent parce qu'il désigne généralement l'objet de son co-texte, il oriente d'emblé la lecture, en détermine « *l'enjeu- réel ou fictif* ». Claude Duchet remarque : « *par nécessité, même s'il sélectionne son public, ou cherche de nouveaux lecteurs, le titre de roman s'adapte à une demande moyenne, tient compte de l'indice culturel du genre pour adopter sa stratégie, véhicule et consolide, contraint et interdit, exploite et transmet des formes héritées* »¹⁶³.

162- M. HAUSSER, cité par M. DELACROIX, F. HALLYN, Op. Cit.

163-C. DUCHET, Ibid, p. 205.

Le titre est comme le message publicitaire, il peut circuler librement au sein de la vie sociale. Il réunit et remplit trois fonctions essentielles :

- 1)-La fonction d'informer : c'est la fonction référentielle.
- 2)-La fonction d'impliquer : c'est la fonction conative
- 3)-La fonction poétique : qui permet de susciter l'intérêt ou l'admiration.

Charles Grivel quant à lui propose les fonctions du titre suivantes :

- 1)-Identifier l'œuvre.
- 2)-Désigner son contenu.
- 3)-La mettre en valeur (séduction du public).

Fonctions que Léo Hoek intègre à sa définition du titre « *ensemble de signes linguistiques (...) qui peuvent figurer en tête d'un texte pour le désigner, pour en indiquer le contenu global et pour allécher le public visé* »¹⁶⁴. Comme, les divergences théoriques sont nombreuses même en titrologie, on s'entend à attribuer à l'appareil titulaire au moins quatre fonctions autres que celles déjà citées :

- 1)-une fonction identificationnelle : le titre sert à identifier l'œuvre dans son individualité. Pour Léo Hoek, cette fonction, n'est autre que la fonction référentielle, qui est pour Charles Grivel « *la fonction appellative* » ou « *carte de route du texte* ». Barthes et Bokobsa quant à eux préfèrent parler de « *fonction déictique* ».

163- L. HOEK, Ibid, p. 208.

« Le titre ne renvoie pas à un référent qu'il semblerait dénoter, il renvoie au livre qui porte ces mots comme titre et le montre en tant que marchandise »¹⁶⁵. Pour Gérard Genette : « le titre, c'est bien connu, c'est le nom du livre »¹⁶⁶, donc le titre constitue une incitation à la lecture.

2)-Une fonction illocutoire : le texte signifie quelque chose en soi (à travers sa relation avec le texte).

3)-Une fonction perlocutoire : le titre tend à agir sur le lecteur, c'est son emploi proprement rhétorique (cette fonction a remplacé en quelque sorte la fonction poétique, généralement admise par les titrologues).

4)-Une fonction contractuelle : le titre est un engagement qui unit l'auteur à son lecteur. Selon Barthes, le titre doit remplir plusieurs autres fonctions en plus de celles déjà citées :

a)-une fonction apéritive : ou il doit appâter, éveiller l'intérêt.

b)-une fonction abrégative : il doit résumer, annoncer le contenu sans le dévoiler totalement.

c)-une fonction distinctive : il singularise le texte qu'il annonce, le distingue des autres ouvrages.

Des études ont tendance à privilégier souvent la fonction conative du titre, dirigée vers le destinataire et la fonction poétique centrée sur le message du titre car la fonction conative ou publicitaire est une fonction qui suppose l'ensemble des indications de la première page (sous titre- illustration, collection, éditeur, auteur). Ces éléments engendrent tout un réseau de signification, selon G. Vigner¹⁶⁷.

165- R. BARTHES, BOKOBSA, Ibid.

166- G. GENETTE, Op. Cit.

167- G. VIGNER, « une unité discursive restreinte : le titre », *le Français dans le monde*, Oct. 1980, pp. 30-40.

Dans le régime actuel, c'est-à-dire dans l'édition moderne, le titre a quatre emplacements presque obligatoires et passablement redondants : première de couverture, le dos de couverture, la page de titre et la page de faux titre qui ne comporte en principe que lui.

I.2.2. ONOMASTIQUE

«Evidemment, en un sens, cela est dérisoire : qu'y a-t-il de commun entre mon nom, et moi-même ? Mon nom au fond, ne m'est rien, mais d'un autre côté, que suis-je sans mon nom ? Qu'est-ce qu'exister ? Porter un nom. Qu'est-ce que mourir ? N'être plus qu'un nom.... »¹⁶⁸.

L'onomastique donne à lire tout ce que le discours explicite ignore et/ou omet et/ou refuse de dire. L'étude des noms de lieux et de personnes constitue une partie de l'onomastique ou science des noms propres mais pour Brunot¹⁶⁹, l'onomastique est réduite aux noms de personnes. Marouzeau¹⁷⁰ quant à lui, rattache l'étude des noms de personnes à l'anthroponymie (du grec « *anthropos* » : *homme* et « *onome* » : *nom*) et à la toponymie, l'étude des noms de lieux (du grec « *topos* » : *lieu* et « *onome* » : *nom*). Donc l'anthroponymie s'occupe des prénoms, noms de famille et pseudonymes.

L'onomastique en tant que science, est de date récente ; on ne sait à quelle partie de la linguistique la rattacher, car elle a un rapport avec tous les aspects de la linguistique. Elle a aussi quelque rapport avec « *les racines* » de l'homme. Notre époque a redécouvert pour l'homme la nécessité de se retremper aux sources, par ailleurs curiosité du public se tourne vers « *le mystère* »

168-THERON.M, *Réussir le commentaire stylistique, ellipses*, Ed. Marketing, paris, 1992, p.21.

169-Dans la pensée et la langue, cité in *les noms de lieux et de personnes*, Ed. Nathan université, Paris, 1982, p.20.

170-Lexique de la terminologie linguistique, *ibid.*

Certaines recherches ont ajouté à l'étude des noms proprement dite, des connaissances historiques puisées aux meilleures sources. L'onomastique est une science objective, qui nous apprend à intégrer l'histoire dans ce que nous sommes, elle nous apprend que notre présent est fait de notre passé et que notre passé s'est accommodé avec notre présent c'est-à-dire que notre présent doit admettre et respecter notre passé tout comme notre passé doit accepter et s'intégrer à notre présent.

Cette science s'attache au concret le plus étroit, ce qui permet d'affirmer sous cet aspect que l'onomastique est certainement une des sciences humaines les plus humaines, ce qui explique le goût que manifeste pour elle le grand public. Qui explique l'autre ? Est-il possible d'expliquer l'histoire par l'onomastique ou l'onomastique par l'histoire ? L'onomastique est en étroite relation avec l'histoire mais elle n'est pas une science historique. Elle est aussi en rapport étroit avec la sociologie car l'usage des noms propres étant rarement gratuit à l'égard de la société : les causes qui font naître tel ou tel toponyme sont toujours les causes sociales, et par conséquent historique : le nom surgit de la société pour la société.

Même située dans la synchronie en général, l'onomastique plonge dans la diachronie, dans la suite de l'histoire des noms. Beaucoup de chercheurs voient dans les noms propres des signes plus significatifs que les autres signes de la langue comme le souligne bien Barthes : « *Le nom, prince des signifiants* ».

Le nom propre résiste particulièrement au déchiffrement, de là naît le besoin de « jouer » avec lui. Baudelaire reconnaît la « *majesté substantielle du nom propre qui ait été non seulement revêtu de*

chair, mais parcouru d'un sang vital et animé de souffle à la fois mystérieux et porteur de clartés illuminantes ».

C'est l'onomastique littéraire qui use le plus de noms propres de personnes et de lieux. Le rôle de ces noms va d'un emploi symbolique à un emploi réaliste. Le nom-clé est à mi-chemin du symbolisme et du réel.

L'étude et l'explication des noms propres de lieux et de personnes fait partie de l'étymologie. Celle-ci a été conçue par les grecs comme : « *une étude de la nature des choses par l'interprétation du langage* »¹⁷¹. Ce qui avait poussé Platon à rechercher la nature profonde et véritable des choses et des êtres dans le mot.

C'est au 18^{ème} siècle que commencèrent les premiers principes d'une recherche sur l'onomastique et en général sur l'étymologie. C'est avec le Président De Brosses, que l'on voit l'onomastique s'engager vers les voies de la grammaire historique. Il montre l'importance de l'étude des noms tout particulièrement des noms de lieux qu'il situe au premier plan de la recherche étymologique (d'autres plus connus à l'époque se sont intéressés à cette science comme Falconet et Fréret).

Au 19^{ème} siècle, l'étude des noms de lieux suscite un certain nombre de travaux avec Auguste le Prévôt qui publie « *son dictionnaire des anciens noms de lieux du département de l'Eure* » et c'est grâce au livre de Houzé qui parut en 1864 « *Etude sur la signification des noms de lieux de France* » que l'on arrive à des résultats étonnants.

171- Dans la pensée et la langue, Op. Cit., p.20.

D'autres ouvrages ont traité de Toponymie d'auteurs tels : Jules Quicherat et Adolphe Pictet.

Les études anthroponymiques quant à elles n'ont pas connu un essor aussi grand que celles de la toponymie. Et c'est avec Albert Dauzat dans « *Noms de familles de France* » publié chez Delagrave, en 1924, que cette science sort de l'état embryonnaire en essayant de compléter d'anciens travaux commencés par les précurseurs suivants : Maribon (1681), Salverte (1824), Mourain de Sourdeval (1837), De la Plane (1843), Sabatier (1875) , Ritter (noms de familles en 1875) et enfin avec Franklin qui avait commencé un début de méthode avec son dictionnaire des noms, surnoms et pseudonymes en latin au Moyen âge.

En s'intéressant aux noms de personnes, le professeur Giry à l'école des Chartes explique : « *ces noms forment un des éléments constitutifs de la teneur des actes* ».

Avec Dauzat, les recherches onomastiques deviennent l'affaire des linguistes et des philosophes. Et le fait le plus important, c'est que la toponymie et l'anthroponymie demandent l'aide de l'histoire. Pour Dauzat, la toponymie est un chapitre précieux de « *la psychologie sociale* »¹⁷² car les désignations de lieux et de l'environnement sont de précieuses informations pour comprendre l'âme d'un peuple, ses sentiments, ses préférences et ses choix. En même temps, les lieux de cultes et leurs dénominations sont en relation avec les migrations des peuples, les différentes et nombreuses conquêtes, les libérations et l'histoire des civilisations, donc avec l'histoire des langues.

172- DAUZAT, Op. Cit., PP. 39-43.

«*Les noms de personnes* » publiés chez Delagrave, donnèrent un premier élan aux futures recherches anthroponymiques : il y eut en effet le premier congrès international de toponymie et d'anthroponymie qui témoignera de l'intérêt porté aux noms de personnes avec les communications de Grammont, Jean Roy, Michaelsson (ce dernier peut-être considéré comme le pionnier avec Dauzat).

Plus tard, M. Correy et A. Bergh, disciples respectifs de Dauzat et Michaelsson devaient présenter eux aussi des travaux intéressants. Dauzat a donné des considérations fort intéressantes sur les moyens dont dispose l'anthroponymie, il convient selon lui de rechercher des formes anciennes pour permettre l'explication des noms, et de rechercher aussi la filière généalogique ; quand cette dernière est absente, il faut utiliser la filière historique, qui pour les noms usuels, peut se révéler suffisante, mais si l'on ne peut avoir recours à cette filière, il faut alors procéder par comparaison : « *en regroupant les mots analogues par la formation ou par le sens et en recherchant les prototypes possibles dans les documents et les époques antérieures* »¹⁷³. On tâchera alors de localiser le nom dont on recherche l'explication et de le catégoriser c'est-à-dire de déterminer la classe sémantique à laquelle il appartient.

Malgré l'importance de cette science, les travaux d'anthroponymie demeurent rares et c'est dans les revues qu'il faut surtout aller chercher les études de détails. La seule revue en France qui traitait uniquement d'onomastique était la revue « *internationale d'onomastique* ».

173- Ibid.

L'intérêt de ces travaux anthroponymiques est loin d'être négligeable, c'est leur nombre qui reste trop restreint. Des travaux plus larges existent néanmoins ceux de Harry Jakobson, Francis Gourvil.etc...mais, c'est Marie Thérèse Morlet qui a fait de l'anthroponymie son domaine d'étude auquel, elle a beaucoup apporté. M. F. Berganton donne quelques précisions terminologiques : « *le nom tel qu'il faut l'entendre pour cette époque, correspond à notre actuel prénom, au Moyen âge lui seul importait...* »¹⁷⁴.

Ce sont les Gaulois qui ont fait entrer le nouveau système anthroponymique acquis des Latins. C'est le système des trois noms, utilisé actuellement : Prénom, nom de famille et surnom.

Les noms de personnes, comme les noms de lieux représentent ce que les géologues appellent « *des faits de stratifications* » c'est-à-dire des noms appartenant aux différentes couches sociales, militaires, religieuses ou linguistiques à travers lesquelles l'histoire est passée.

Selon Camille Julian, l'anthroponymie révèle des faits de croyances, des faits de coutumes, elle se lie à des questions de temps (le nom peut indiquer le mois de naissance ou le jour de la semaine), elle se lie aussi à des questions de lieux. Les noms peuvent révéler l'aspect de l'enfant naissant et ils peuvent aussi faire pressentir la qualité maîtresse souhaitée aux enfants par leurs parents (mais le sens initial des noms est perdu, on les transmet par tradition sans comprendre le sens initial).¹⁷⁵

174- M.F. BERGANTON, *ibid*, p. 81.

175- C JULLIAN, l'Anthroponymie gallo- romaine, *ibid*, pp. 128- 129.

A l'historien aussi bien qu'au linguiste, l'anthroponymie apporte des enseignements multiples : sur la psychologie populaire et les modes d'expressions linguistiques qu'elle utilise. Elle donne les catégories auxquelles l'homme fait appel pour se nommer et nommer ses semblables.

C'est sur ordonnance de François 1^{er} (en France) que l'on fixa les noms de famille sur le territoire : la transformation de l'ancien nom de baptême en simple prénom et la transformation du surnom en nom de famille. Le nom de famille étant fixé par son caractère héréditaire, il était nécessaire dans le nouveau système de choisir un ou plusieurs prénoms. Pour éviter justement de choisir des prénoms jugés peu convenable dans une société à l'époque christianisée, l'Eglise recommanda l'emploi des noms de Saints ; les protestants eux utilisèrent comme prénoms des noms bibliques.

La révolution, ensuite, proposa un choix radicalement différent de celui de l'Eglise et l'on adopta alors comme prénom, les nouveaux noms qui désignaient les jours, les métiers.....

Puis les modes se succédèrent et on reprit quelques noms du Moyen âge tirés de nom de fleurs, on construisit des prénoms féminins à partir de noms masculins. Le choix du prénom donc a été influencé par des modes et des usages divers : la célébrité d'un personnage dans un domaine populaire, vedette de cinéma, champion de sport, politicien....

Le domaine du prénom est soumis non seulement aux modes qui changent vite mais également à un réseau fort de tendances affectives et de sentiments divers.

Les noms de personnes se répartissent du point de vue de leur origine en quatre catégories :

- a)-Les anciens noms de baptême
- b)-Les noms d'origine
- c)-Les noms de professions
- d)-Les sobriquets

En plus des classements des anthroponymes selon les dialectes et selon la psychologie, Paul Lebel, ajoute un classement grammatical : pour lui, les noms tels que nous les connaissons aujourd'hui, se présentent, du point de vue de leur forme, de trois manières :

1)-Les noms simples : pouvant –être soit des noms propres, soit des noms communs accompagnés ou pas d'un complément, d'un déterminant. Exemple : Davignon, Legrand, De pierre.

2)-Les dérivés sont formés à l'aide d'un suffixe « *hypocoristique* »¹⁷⁶, exemples : poupon, nana, fille qui affectent le nom de baptême (colin pour Nicolas).

3)-Les noms composés se présentant sous des formes variées (Gros pierre, Bon fils) qui sont formés d'un qualificatif qui complète le nom de baptême.

Les noms de baptême sont les plus utilisés dans les noms de familles européennes actuelles, ils se divisent en deux catégories : les noms germaniques et les noms bibliques et chrétiens. Les noms d'origine sont des noms qui rappellent le lieu de provenance d'un individu, ils renvoient à un pays, à une région ou à une localité.

176- Diminutif qui exprime une intention affectueuse

Les noms d'arbres et de plante, tiennent une place très grande dans les désignations. Certains noms se rapportaient aux métiers exercés, d'autres sont donnés pour des particularités anatomiques (Lebrun, Le petit, Lejeune..); à ces particularités anatomiques s'ajoutent celles qui concernent les habitudes, les caractères des individus et les diverses appréciations portées sur eux par les autres (Legentil, Ledoux) et n'oublions pas l'abondante catégorie des noms d'animaux (Leboeuf, Leloup).

L'anthroponymie comme la toponymie à laquelle elle ressemble, mérite sa place dans la vie scientifique auxiliaire de l'histoire car l'onomastique est une science carrefour entre l'histoire, la géographie, la psychologie, la linguistique, l'anthropologie voire même la politique. La toponymie ne peut ignorer l'anthroponymie en raison du grand nombre de noms de personnes inclus dans les noms de lieux.

Notre étude doit traiter du nom tel qu'il est perçu dans la civilisation Arabe islamique, de sa signification, de son usage car le nom est significatif, il révèle sous forme péjorée ce qu'il refoule et donne au texte une puissance symbolique exceptionnelle dans l'ordre de l'histoire d'altérité : Le nom est un signe d'identité.

Nous allons démontrer dans notre étude que les noms retenus par notre auteur sont des noms ayant et exprimant un sens précis.

Ces noms sont une connaissance et désignation de l'être, ils représentent l'identité arabe traditionnelle, ainsi que l'émergence d'une identité moderne néanmoins tous renvoient à la civilisation islamique qui constitue la toile de fond de l'œuvre.

Le Coran relate que lorsque Dieu voulut charger Adam d'être son représentant, son calife sur la terre, (*Inni jailoun fil ardi khalifa*) « *Sourate El Bakara* » il lui enseigna le nom de toutes les

créations [*Allama adama al asmaa kullaha*] (Sourate El Bakara), et du fait de cette connaissance ainsi conférée à l'homme, Dieu prouva aux anges sa suprématie sur eux.

Pourquoi le nom « *d'Adam* » ? Et quels sont les noms qui ont été appris par Adam ?

Selon Ibn Achour, le nom d'Adam vient de « *Adimu–Al ardhi* » c'est à dire « *la terre* » ainsi Adam porte le nom de la matière avec laquelle il a été façonné et crée. Toujours, selon Ibn Achour les premiers noms appris ont été ceux des espèces animales, végétales, des matières, des astres, tout ce que Adam pouvait voir, Il y'avait aussi Eve, Iblis, les arbres et les fruits. Le père de l'humanité devait disposer de noms pour traiter et communiquer avec ce qui l'entourait, c'est comme si, pour qu'il y ait succession, il fallait qu'il y ait transmission du savoir.

Pour la sunna et selon un hadith du prophète Mohamed (que le salut soit sur lui) tout nouveau né est tributaire de sa *aqiqah* (Sacrifice) qui lui est sacrifié le 7^{ème} jour (généralement un mouton) de sa coupe de cheveux et de sa nomination.

« *Kullu mawlidin rahinatun bi aqiqatihi, tudbahu anhou yawma sabii, wa yahlak, wa yusamaa* ». Selon un 2^{ème} hadith, La prénomination est un droit que l'enfant a sur ses parents.

« *Min haki el waladi ala walidihi an yuhsina ismahou, wa youhsina mawdia hou, wa yuhsina aadabouhou...* ».

Le prophète conseillait les « *isms* » positifs (Abd –Allah / Abd-El Rahman) et déconseillait les « *isms* » négatifs car il était sensible à la dimension sémantique des prénoms et n'hésitait pas à changer certains d'entre eux.

Dés le début de l'islamisation, l'attitude du prophète à été d'intervenir directement au niveau du choix du « *ism* » pour

nommer les nouveaux nés ou renommer les nouveaux convertis. Le choix du « *ism* » devait répondre à deux principes :

1-La structure du nom ; le prophète disait à ce propos : « *Si vous donnez des noms que ce soit des « isms » composés avec Abd* »

2-L'aspect purement esthétique, les plus beaux noms sont ceux qui contiennent les notions de louanges et d'adoration. A ce propos, le prophète disait : « *Au jour, de la résurrection, vous serez appelés par votre nom et celui de vos parents, prenez des noms gracieux* » [Abou Daoud] → [Idhâ sum maytoun fa – abdiou]

Au temps du prophète, lors de la naissance, on prononçait à l'oreille du nouveau né les paroles de « *l'Adhan* » pour que le premier nom qu'il entende soit celui de Dieu et pour l'inviter à la religion. Ce n'est que quelques jours plus tard qu'on lui donnait son prénom. (De nos jours le prénom est choisi avant la naissance du bébé).

Le prophète montra en maintes occasions l'importance qu'il accordait à la signification des noms qu'il s'agisse de noms des personnes, de peuples ou de lieux, il leur reconnaissait la faculté d'exercer sur le nommé une influence positive ou négative selon leurs sens. Une fois empruntant un passage entre deux montagnes, il s'enquit du nom, de ses lieux ; leur appellation de mauvais augure lui déplut, il changea de route.

Commentant cette influence du nom, le Cheikh Ahmed El Alaoui (en 1934) donne une explication simple et frappante : « *Chaque nom possède une influence qui s'attache à l'âme de celui qui le prononce (...) si, par exemple, un homme répète plusieurs fois le mot « mort », il ressentira en son âme une impression due à la mention de ce mot surtout s'il persiste en celle-ci, et il n'est pas douteux que cette impression sera différente de celle que l'on*

éprouve en prononçant les mots « richesse » « gloire » (...) toute homme normalement sensible sera conscient de l'influence que peut avoir sur son âme le nom qu'il prononce ».

Aïcha, la femme du prophète disait : « *Le prophète changeait tout prénom laid* ». [Tirmidi].

L'éclosion d'une véritable fraternité entre croyants ainsi que la diffusion d'un esprit communautaire ne pouvait avoir lieu sans réformer certains traits de société peu conformes à l'idéal islamique. En changeant les prénoms laids, le prophète cherchait à redresser les mœurs de son peuple : « *je n'ai été envoyé que pour parfaire les nobles caractères* » (L'Imam Malek). Il va sans dire que tout prénom dont le sens est laid ou vil est proscrit par l'Islam. L'Islam prône la beauté du prénom.

A un homme qui questionnait le prophète au sujet des droits de son enfant, le prophète répondit : « *Donne lui un beau prénom, une bonne éducation et établis les de façon convenable* ».

Les premières études sur les noms en milieu Musulman ont vu le jour au VI siècle de l'Hégire (XII siècle après J C). A cette époque les historiens et biographes du Machrek (Moyen Orient) se sont mis à recenser l'ensemble des informations qui leur sont parvenues pour reconstituer l'histoire de l'Islam depuis ses débuts. Cette époque correspond à l'époque des Mamlouks (Mamaliks). Ils se sont essentiellement basés sur l'étude des traditions du prophète et des Hadiths. Les grammairiens Arabes s'accordent à reconnaître deux étymologies possibles au terme « *ism* ».

Selon la 1^{ère}, ce mot viendrait de la racine *SMW* (سمو) qui signifie être haut, s'élever. Selon cette étymologie, le nom est considéré sous son aspect principal « *céleste* » : il désignerait alors la réalité essentielle du nommé.

Selon la seconde étymologie, « *ism* » viendrait de *WSM* (*وسم*), qui signifie mettre une marque ou un signe sur quelque chose, définir, avoir un beau visage (*wassim*), c'est l'aspect formel du nom qui serait envisagé ici, et qui définirait la réalité manifestée du nommé.

Ces deux étymologies complémentaires mettent en lumière la double dimension de l'être :

- La première relève de l'essence
- La deuxième relève de l'apparence

Donc le terme « *ism* » dépasse le cadre de la simple appellation. Lors de certaines investigations psychologiques en clinique infantile ou adulte, des chercheurs tunisiens ont été intrigués d'une part par la valeur sémantique de la nomination ; mais surtout par une certaine association quasi-permanente entre prénom et nom de famille et le tableau clinique du sujet qui consulte .C'est alors qu'ils se sont rappelés que ce n'est pas par hasard que les Daggazas (Gazanates) ou les Meddebs (Talebs) demandent le prénom du sujet et celui de sa mère en particulier car ils s'avèrent pertinemment qu'il y a une relation directe entre « *prénom* » et « *personne* »

Ils ont alors décidé d'analyser ce phénomène afin de mieux comprendre l'état clinique du sujet et de mieux le situer par rapport à la dimension culturelle

Pour cela, on recourt à la science des noms qu'est l'onomastique ou l'anthroponymie qui offre un grand intérêt psychologique, social, voire même historique. L'usage de cette science dans notre étude exprime notre intérêt grandissant car elle reflète un des aspects sociolinguistiques du Maghreb.

A travers une lecture historique de ce phénomène, on apprend que le prénom maghrébin, a un fond traditionnel et une histoire très

ancienne : ce fond est à la fois berbère, nord africain et arabe, musulman, hébraïque et chrétien.

Cet héritage onomastique a été souvent enrichi par l'apport de l'influence étrangère, résultat des nombreuses conquêtes, notamment turques, andalouses et romaines. Les prénoms maghrébins illustrent donc d'une manière parfaite ce carrefour dynamique de races et de peuples qui a marqué ces pays.

Notre étude du prénom est d'ordre sémantique : la recherche du sens et de signification, concerne seulement l'étude du « prénom » pour deux raisons : la première est la plus importante : c'est que dans notre roman, la présence du « nom » est inexistante, la raison de cette absence est que le statut de patronyme de l'état civil, si chéri par Philippe Lejeune et Genette est remis en question en premier lieu par Kateb Yacine dans le roman « *Nedjma* » qui questionne l'identité. En offrant ainsi une nouvelle identité qui ne privilégie pas ce qui est propre à l'identité. Dans un second lieu, par Aicha Lemsine qui remplace le nom de famille par une succession de prénoms dans « *La chrysalide* » roman, à travers lequel le prénom est privilégié, on peut dire que c'est une contestation contre le droit du colonialisme d'inscrire le nom de l'individu dans sa juridiction car le nom de famille ainsi fixé arbitrairement est généralement tiré d'un surnom péjoratif dans bons nombres de cas et emprunté au système occidental (colonial).

Fatiha Dib, note que le nom de famille avait beaucoup d'importance en Algérie et que ceci était en grande partie le résultat Des pressions de l'administration Française. Ne pas utiliser de noms de familles dans notre roman n'est pas gratuit. Dans « *Nedjma* » comme dans la « *Chrysalide* », c'est le prénom qui est mis en avant.

Le nom semble trop étroitement lié aux successions filiales, trop associé aux stratégies coloniales déployées au nom de l'état civil.

«*Nedjma*», comme bien d'autres textes francophones notamment «*La chrysalide*» (dans la précision du choix du prénom), prennent forme à travers des stratégies d'écriture qui dérangent les notions européennes du genre, et, par conséquent, échappent à «*l'équation*» du nom, celui de l'état civil et de l'identité. La deuxième raison est que dans l'usage arabe islamique et au sein de la société arabe traditionnelle, chaque individu est distingué par un ensemble de qualificatifs qui déterminent très précisément son identité.

Le respect de la filiation Arabe, c'est autant pour préserver ses origines que pour sauvegarder son statut personnel, ce respect participe à la notion d'intégrité de l'être.

Le prénom reçu en propre à la naissance, n'est que le premier des éléments constitutifs de son appellation, ces éléments sont nombreux et cités par ordre d'importance

-A) *Le ism* : est appelé aussi «*alam*», c'est le nom distinctif de l'individu, le véritable nom de naissance et seule dénomination de l'individu c'est l'équivalent du prénom aujourd'hui, tels : Mohamed, Ibrahim

-B) *La kunya* : (ou nom de paternité) : est un surnom composé généralement de «*abu*» /père/ou umm (mère) suivie du nom propre (prénom) Exp : Abu Hurayra_ umm salma

-C) *Le nasab* (nom de filiation) : c'est le nom de l'ancêtre ou de père précédé du mot de ibn (fils /ou de bint/fille) exp: Ibn abi Talib

-D) *La Nisba* (nom d'origine) est un adjectif formé de l'origine de la tribu ou du clan de l'individu puis celui du lieu de naissance, ou de résistance.

-E) *Le laqab* (surnom) : un titre honorifique ou descriptif qui se rapporte au pouvoir. Exp : Saif el dawla (ces surnoms sont apparus surtout à partir du 14^{ème} siècle)

A ces éléments, on peut ajouter l'indication du métier exercé. De tous ces éléments le « *ism* » est le véritable élément arabe qu'on reçoit à la naissance ; la mention de l'ensemble des informations qui accompagnent le « *ism* », joue le rôle d'écran ou de voile du nom que porte le sujet suivant les circonstances constitutives d'une véritable « *carte d'identité* » de l'individu

A l'époque le fait de porter une *kunya* est reçu par les arabes comme un signe d'honorabilité, nommer quelqu'un par cette appellation est un témoignage de respect ou d'affection (Aïcha femme du prophète fut nommée *oum abdallah* alors qu'elle ne pouvait avoir d'enfants par référence au fils de sa sœur).

Le mode d'identification arabe traditionnelle remonte à la période pré islamique. Fondé sur les liens du sang, il inscrit l'être au sein d'un ordre social qui préserve ses origines et oriente son avenir, pour certains : ces désignations multiples et l'emploi simultané d'une suite de noms et de titres poussent à des confusions : des noms propres, des sobriquets et des surnoms honorifiques. Ce qui a poussé aujourd'hui l'institution de code d'état civil dans les pays arabes à généraliser l'adoption d'un système plus simple qui correspond à l'usage d'un simple prénom, en arabe « *ism* » suivi d'un nom de famille (le patronyme, *laqab*, familial), le nom de famille est d'apparition plus tardive que le prénom, héritage du colonialisme qui est de plus en plus généralisé par les arabes modernes, afin d'uniformiser les individus et de mieux les circonscrire.

Les prénoms maghrébins attestent de l'existence d'un patrimoine extérieur à l'Islam et on trouve encore des survivances berbères (kusayla, kahina), gréco byzantines, carthaginoises, romaines (Ellyssa, Hannabal, Skandar, Dalenda), juives, anglaises, russes, iraniennes (Sonia, Linda, Shahnâz). Quant au patrimoine islamique, il a légué des prénoms liés à Dieu, aux prophètes, au coran, à la sunna, aux amis et à la famille du prophète Mohamed.

Il est dit dans le coran que Dieu a les plus beaux noms : « *Walilahi, al asma'u al husna, faduhu biha* » (Sourate El Araf) soit l'un des 99 noms divins qui marquent les qualités infinies de Dieu.

Du coran, des prénoms sont directement puisés des titres de Sourates. Exemple (Imrane, Yacin, Anâm, Taha, Nûr, Tarek, Nasr, Dhuha, Kaouthar, du verset (Aya) le prénom Aya.

De la religion, des prénoms peuvent être composés du mot « *El din* » religion et précédé d'un nom (Nour Eldine, Ala El din).

D'autres sont tirés des noms des mois lunaires sacrés de l'Islam (Radjeb, Chaâbane, Ramdane, Mouhareme).

Des noms d'anges (*Gibril*) les autres sont rarement utilisés mais le mot « *ange* » est utilisé lui-même en tant que prénom : Malak ou Malik.

Des prophètes, les prénoms les plus utilisés sont ceux de : Mahamed, (Mustapha), Ibranim, Issac, Ismail, Youcef, Issa, Moussa.

Des califes, Omar, Abubakr, Ali, Othmane.

De compagnons du prophète, Anas, Zubayr, Bilal, Khaled.....

Des membres de la famille du prophète, ses épouses, ses enfants, sa mère, son père, son grand-père, sa nourrice, ses petits-enfants, ses oncles, son fils adoptif.....

Des noms liés aux traditions, prénoms de saints, de marabouts.
Patrimoine naturel : astre (Gamra, Chams, Nedjma, Leila, Chihab)
Pierres précieuses (Yakuta, Jauher), patrimoine naturel : végétaux et animaux (Tufaha, Yasmin, Ghazala...).

On constate que les prénoms subissent la loi de l'évolution et de la mode. Une mode qui dépend du type et du milieu socioculturel.

L'onomastique révèle que les prénoms ont pour les peuples une valeur magique. Le choix d'un prénom dépend d'une coïncidence, d'un anniversaire, d'une superstition, d'un rêve, qui provoquent des réactions psychiques importantes. La tradition maghrébine fait que l'enfant est généralement prénommé dans les sept jours qui suivent la naissance mais cette habitude existe davantage dans les régions rurales que dans les villes, où le prénom est souvent choisi par les parents sinon par les grands-parents ; il est souvent celui des grands-parents.

Un usage assez fréquent au Maghreb était de donner à l'enfant deux prénoms, l'un officiel, administratif, l'autre de contact et de communication sociale (l'enfant ignorait souvent son premier prénom jusqu'à sa rentrée à l'école pour celui qui y allait). Cet usage du dédoublement du prénom était très fréquent et répondait à des raisons probablement mystiques et magiques.

Certains prénoms révélés maléfiques pour une famille à la suite d'une série de catastrophes ne seront jamais utilisés, par ailleurs, nous relevons la fréquence des changements de prénoms : il arrive souvent, en effet, que le prénom d'un enfant, trouvé peu commode ne correspondant pas à la personne ou reconnu maléfique, soit abandonné par la famille et substitué par un autre. Il est donc surprenant de constater parfois l'usage de prénoms péjoratifs voir rebutants ; cette pratique est généralement imputable à la

méconnaissance de la langue Arabe, ou à de vieilles coutumes censées protéger du mauvais sort. Pour des raisons magiques ou fantaisistes, certains parents éprouvés par les décès successifs des enfants cherchent un prénom remède, préventif et décident de donner à leur nouveau né un prénom repoussant qui le mette à l'abri des envieux. L'usage fait également qu'on nomme parfois une fille Hadda (*limite*) ou « *Barkahoum* » pour limiter les naissances successives des filles. Une autre croyance réside dans le fait que certains prénoms peuvent constituer un présage de bonheur et peuvent exercer une influence favorable sur la destinée des enfants : c'est ce qu'on appelle l'onomancie. Cette coutume va à l'encontre des valeurs islamiques.

Les prénoms des saints et des marabouts sont fréquents dans le Maghreb, chaque région est marquée par ses saints locaux.

L'usage maghrébin fait que certains prénoms de la tradition musulmane sont altérés sur le plan phonétique (Khadîdja devient Khadoudja, Aïcha devient Aouïcha, Fatïma devient Fattuma). Ces changements constituent souvent un diminutif indiquant l'esprit de familiarité et d'affection entre les personnes.

Dans les prénoms Arabes et maghrébains surtout, on ne trouve guère le nom d'Allah, par contre, on assiste de nos jours à l'émergence du nom de la religion musulmane « *Islam* » qu'on donne comme prénom. C'est peut-être le signe que la distance avec la divinité et la religion est entraînée de rétrécir de plus en plus car personnifier l'Islam en un individu peut-être une forme de décadence de la vie sociale et culturelle ; c'est ôter la valeur spirituelle à l'Islam et la remplacer par des valeurs plus physiques et charnelles.

« le nom n'est pas comme un manteau que l'on peut arracher ou déchirer, mais c'est une veste parfaitement adaptée, ou comme la peau, que l'on ne peut pas gratter et écorcher sans faire du mal à la personne » (Goethe, cité par Tésone, 1988).

C'est incontestablement la psychanalyse qui a ouvert la voie à l'étude de la pré nomination par rapport à l'inconscient. Wilhelm Stekel s'est penché sur l'étude du nom de famille. Il a été le 1^{er} à montrer mais aussi à écrire que le nom de famille : « agit souvent de façon contraignante sur celui qui le porte ou bien il sollicite certaines réactions psychique : opposition, orgueil, honte »¹⁷⁷. Le nom permet de distinguer les familles les unes par rapport aux autres.

Le prénom quant à lui, humanise l'être nouveau né et l'individualise, au sein de sa famille puis par rapport aux autres. Le prénom est l'essence même de la personne : le prénom c'est la personne. Il reflète la vie de l'individu en le situant dans un réseau complexe de relation familiale, sociale, religieuse et spatio-temporelle, il se situe par rapport à une combinaison familiale et sociale. L'acte de nommer permet de faire rentrer l'enfant dans l'ordre des relations humaines, c'est le situer socialement, c'est le classer, c'est aussi l'inscription de l'enfant dans un historique symbolique familial (Lévi Strauss). Le prénom, disaient les latins, c'est le destin.

177- W. STEKEL, cité in *Document Internet*, <http://perso.wanadoo.fr/geza.roheim/html/benrejb1.htm>. Le 20/ 12/ 2005.

Le prénom est comme la peau, une enveloppe, c'est un contenant spatial et temporel choisi par les autres, ce sont des lettres

jetées sur le corps d'un bébé. Le choix d'un prénom, est la réalisation d'un accord conscient, d'un compromis entre les désirs paternel et maternel. C'est un condensé de plusieurs significations. Selon Tésone (1988), le prénom est : « *le dépôt d'un mythe familial en suspension qui engage l'enfant* »¹⁷⁸. c'est une pré structure de la personnalité : l'enfant est déjà programmé, en quelque sorte, destiné à être ce prénom, à être cette personne, l'enfant qui porte un prénom est un enfant « *chargé de missions* ». Le prénom peut aussi véhiculer le refoulé familial. Il est clair que les prénom maghrébins véhiculent une sémantique, la plupart du temps inconsciente, évidente mais le choix d'un prénom doit respecter certaines normes culturelles.

Le choix d'un prénom Arabe est-il obligatoire ?

Depuis le 14^{ème} siècle, une grande majorité de Musulmans choisit pour ses enfants un prénom Arabe. Cet attachement indéfectible à la langue Arabe plonge ses racines dans la source même de l'Islam : « *le Coran* »

Ainsi, riche de ces diverses modalités, le prénom Arabe a suivi et suit encore fidèlement les pas de l'Islam à travers le monde, ce n'est pas par obligation, que les musulmans, génération après génération choisissent leur identité parmi les mots de la langue du prophète car ces prénoms (Arabe islamique) ont l'avantage, pour la plupart de laisser apparaître clairement leur sens. Choisir un prénom en fonction de son sens est une démarche logique, c'est esquisser une personnalité. Donner à l'être un prénom qui a un sens, *n'est ce pas lui indiquer une « direction », un idéal à atteindre ?*

178- TESONE, cité in *Document Internet*, Ibid.

Tel un moule qui façonne, le prénom peut aussi avoir pour fonction de compenser une faiblesse ou un défaut. Il devient une

sorte de lien subtile qui unit l'être à celui en l'honneur de qui il a été nommé (par exemple le choix d'un prénom des membre de la famille du prophète : Khadîdja). Le prénom a pour fonction de marquer une naissance (Mouloud) ou un passage d'un état à un autre (Faiza).

I.2.3. La numérologie et la chromatique

« *Tout ici bas n'existent que le mouvement et le nombre : le mouvement est en quelque sorte le nombre agissant* »¹⁷⁹.

*Tous les phénomènes naturels sont soumis à des lois qui nous ramènent à des coefficients c'est à dire à des nombres. La nature nous le révèle parfois clairement. Ainsi les vagues soulevées par le vent du Nord suivent un rythme septénaire dont la période comprend trois vagues fortes, suivies de quatre plus faibles. Alors que le vent du Midi soulève alternativement cinq vagues faibles.*¹⁸⁰

Ces lois numériques, qui régissent ces phénomènes naturels régissent également la destinée humaine. (Ainsi le Roi Louis XIV → 14^{eme} du nom est déclaré majeur à 14 ans, monte sur le trône le 14 mai 1643 = (14). Mourut en 1715 =14 à l'âge de 77 = 14. Les nombres existent depuis toujours, ils appartiennent à la vie de l'homme.

La numérologie fut une science utilisée d'abord par les Babyloniens, situés dans le sud de la Mésopotamie (Irak) depuis plus de trois millénaires avant notre ère, qui ont posé les fondements de l'astronomie, de l'astrologie et des mathématiques. Les Chaldéens, venus de l'Arabie orientale, avaient de grandes connaissances *ésotériques*¹⁸¹, s'établirent dans les campagnes environnantes de Babylone et apportèrent leur contribution au savoir mésopotamien

179-BALZAC, note de lecture

180-Site *Internet*, chiffre symbolique / Egypt 1. Htm. Le 10/ 03/ 2006.

181-Qui veut dire : mystique unie à la pensée juive

(en terminologie Biblique « *Chaldéen* » indique une personne érudite en science occultes et plus particulièrement en arts divinatoires, surtout l'astrologie et la numérologie à l'époque qui représentaient une science commune à laquelle s'ajoutait la magie « *pour conjurer l'action des puissances célestes* »).

Les sumériens établis quand à eux en basse Mésopotamie, ont apporté à leur tour une large contribution à la civilisation mésopotamienne. C'est ces derniers et les mésopotamiens qui ont apporté à l'Égypte antique leur savoir précieux qui leur permit de développer leur calendrier ainsi que la technique *hiéroglyphe*¹⁸². Les mathématiques s'imposent dans leur vie quotidienne à différents niveaux, la science des nombres était connue et pratiquée par les prêtres de l'ancienne Égypte (célèbre à l'époque par le triangle sacré égyptien, marqué par le 12 ($1 + 2 = 3$)).

Les dernières dynasties égyptiennes furent confrontées à des invasions importantes surtout celle des Perses et c'est à l'aide des mercenaires grecs déjà très nombreux dans le monde méditerranéen que les égyptiens expulsèrent les perses. La Grèce affichait déjà une culture brillante et le génie grec s'exprimait à travers toutes les disciplines : littérature, poésie, théâtre, philosophie, science, sport, peinture, architecture et bien entendu l'astronomie, l'astrologie et la numérologie. La science des nombres s'est enrichit au fil des siècles à travers ces égyptiens qui transmirent leur savoir aux grecques en reconnaissance pour leur aide et par de nombreuses recherches, notamment celles d'une figure marquante celle du mathématicien, fondateur de la tables de multiplication,

182-Veut dire : signe, caractère des plus anciennes écriture égyptienne.

Pythagore (père des mathématiques et de la numérologie) qui déclara que les nombres peuvent exprimer des capacités individuelles et influencer la destinée humaine.

Il étudia pendant 22 années la symbolique des nombres et des lettres pour donner naissance à la numérologie en Egypte chez les prêtres. Quand les perses envahirent le pays à leur tour, Pythagore fut envoyé à Babylone, grand fief de la connaissance et de l'astrologie. Il continua ses formations auprès de différentes sources et à l'âge mûr après avoir acquis ces savoirs, il revint chez lui, il fonda alors son école dont les nombres représentaient l'enseignement majeur. Ses travaux ont une influence primordiale sur la numérologie contemporaine.

Socrate et Platon furent influencés par l'étude sacrée des nombres et continuèrent à la développer.

Un autre personnage, joue un rôle majeur dans l'expansion de cette science, c'est Moïse (Moussa), initié lui aussi en Egypte lorsqu'il vivait dans les temples égyptiens comme étudiant puis comme prêtre : il eut les 33 degrés d'initiation c'est-à-dire, il apprit la géométrie sacrée, science secrète de haute valeur et la mystique des nombres ; ce qui nous amène à évoquer la Kabbale, voie d'ésotérisme mystique unie à la pensée juive : Kabbale, terme mystérieux, réservé aux initiés, qui donne un grand pouvoir magiques à ses utilisateurs. Les kabbalistes cherchèrent à comprendre, expliquer, compter et mesurer l'univers et les lois qui le régissent à travers l'utilisation des chiffres.

Les chinois quant à eux élaborèrent leurs systèmes numériques et ésotériques à partir de la légende dynastie Hia (200 ans avant J.C), pour eux, la plaine jaune est divisée en neuf régions.

Dans les siècles qui précédèrent notre ère, les Arabes furent de grands scientifiques et d'excellents mathématiciens. Ils mettent à profit les connaissances acquises auprès des grecs et des hindous et c'est grâce à la fameuse « *route de soie* » que l'ensemble des peuples Arabes découvrirent la « *géomancie* » chinoise véhiculée par les bouddhistes de Chine et d'Inde, qui se transforma par la suite en géomancie Arabe.

Influencés par la culture grecque, les latins adoptèrent les connaissances anciennes en évoquant « *la mystique des nombres* ». Les pères de l'église, eurent un rôle important dans l'évolution de la symbolique des nombres : Saint Augustin, fut l'un des plus connus car il consacra une partie de sa vie à interpréter l'écriture de la Bible à partir des nombres : « *l'intelligence des nombres permet d'entendre bien des passages de l'écriture* »¹⁸³.

C'est la période de la renaissance qui permet un certain regain d'intérêt envers « *l'arithmologie* » avec l'astronome allemand Kepler, le philosophe Descartes et le physicien Newton.

Au 19^{ème} siècle, la numérologie apparaissait d'une part, comme science ou art divinatoire et d'autre part, comme étude des nombres bibliques qui représentaient une approche plus mystique et spirituelle. Victor Hugo, adepte du spiritualisme, s'intéressa ainsi que Balzac, aux nombres.

C'est le 20^{ème} siècle qui va permettre à la numérologie de prendre un essor vertigineux. La littérature devient abondante de la pratique et de la symbolique des nombres. C'est le comte Louis Hamon, connu sous le nom de « *Cheiro* » qui devint l'un des plus grands utilisateurs de la science des nombres ainsi que de la « *chiromancie* ».

183- SAINT AUGUSTIN (354 – 430), cité in *La numérologie*, Ed. Trajectoire, Paris, 2004, p50.

C'est surtout les années trente qui furent riches pour la numérologie ainsi que pour son enseignement. Le docteur Juno Jordan, fonda l'institut de recherches numérologiques de Californie. Beaucoup d'auteurs, de chercheurs se sont intéressés à cette sciences en éditant une quantité impressionnante d'ouvrages.

La science de la symbolique des nombres est plus que jamais présente dans le monde moderne des affaires aussi bien en occident qu'en orient car elle fut et elle demeure une science vitale : « *si l'on savait lire les nombres qui jalonnent notre vie, nous aurions la connaissance de notre destin...malheureusement, seuls quelques initiés savent les lire, et c'est bien dommage* »¹⁸⁴ disait Pappus.

La numérologie est cette discipline qui s'appuie sur les nombres, à l'instar de l'astrologie qui s'appuie sur les astres. Elle moins connue et beaucoup moins pratiquée alors qu'« *il y a une beauté voire une poésie ou une magie dans les nombres* »¹⁸⁵. C'est un art « *supposé* » tirer de l'analyse numérique du nom, du prénom, de la date de naissance, des conclusions des caractères des personnes et des pronostics sur leur possible devenir c'est à dire que pour étudier la personnalité et le destin de chacun de nous, les nombres sont donc là, censés avoir le pouvoir d'influencer notre vie et notre comportement.

La numérologie s'adresse à tous ceux qui désirent acquérir un plus haut niveau de conscience et donc enrichir leur progression personnelle.

184- PAPPUS : pseudonyme du docteur GERARD ENCAUSSE, médecin français et oculiste renommé qui étudia le Tarot et les nombres

185- J.D. FERMIER, Op. Cit., p. 24.

Sachant, par expérience, que la vie est une série de décisions et de choix personnels générant inévitablement doutes et frustrations, la prise de conscience de ses atouts, de ses compétences et de ses faiblesses développe une certaine capacité décisionnelle. Celle-ci génère des satisfactions qui renforcent au fil des temps l'acceptation et l'estime de soi, un sentiment essentiel qui demeure le fondement de l'épanouissement car il renvoie l'image d'une identité positive.

La numérologie justement cerne les nombres qui influencent notre identité et les éléments qui nous entourent pour éviter les désaccords inutiles et saisir les opportunités qui se présente à nous. Mais la complexité de cette science des nombres associée au libre arbitre des individus n'autorise pas les prédictions. Les suggestions émanant de la pratique des nombres n'ont de valeur et d'efficacité que pour aider à devenir indépendant à faire confiance à l'intuition personnelle enfin à prendre conscience de certains de nos actes.

La numérologie est donc un outil de premier ordre pour qui désire se connaître, découvrir ses cycles de vie, les moments importants de son existence aussi bien passée qu'à venir. Son but est donc d'établir l'architecture de la personnalité.

Elle s'intéresse plus particulièrement aux 9 nombres de base : toute une symbolique est fondée sur ces neufs premiers nombres (de 1 à 9), se déroule l'histoire de l'homme et du monde, faisant abstraction des autres nombres qui ne sont que des combinaisons des premiers. Chaque nombre résulte de la date et du nom de naissance propre à chacun d'entre nous.

Elle s'intéresse particulièrement au cycle de la vie. La numérologie ramène tout à des nombres : cet univers fascine et intrigue en même temps.

Avec les chiffres (*du latin cifra, « zéro » de l'Arabe sifr «vide »*). C'est toute l'histoire de l'humanité qui défile. Ils représentent un élément clé de la symbolique humaine.

De tout temps, les nombres furent utilisés par les savants, les scientifiques, les philosophes, les mystiques et les psychologues. Toutes les civilisations attestent aux chiffres un usage magique et divinatoire.

Dés l'Antiquité, les chiffres furent considérés comme clé de l'harmonie et de la sagesse, ils furent dotés d'une âme et considérés comme principe de toute chose¹⁸⁶. C'est à eux que l'univers doit son existence « *tout est nombre* » pour Pythagore. Pour Platon, ils constituent le plus haut degré de connaissance, si ce n'est la connaissance même.

Les nombres et les chiffres ont toujours constitué un langage privilégié pour toutes les autres sciences : ils ont par essence liée au secret Ils expriment des idées, des forces et leurs pouvoirs de symbolisation est énorme : L'interprétation des chiffres et l'une des plus anciennes sciences symboliques. Le nombre est le produit de la parole et du signe.

De nombreuses pratiques divinatoires se rattachent aux chiffres : l'arithmomancie, la géomancie ou le che pou chinois. L'arithmomancie concerne une méthode de pronostics et de spéculations par la valeur numérique de noms utilisés par les Grecs, les juifs et les Arabes.

186- J.D.FERMIER, Op. Cit., pp. 50-51.

La présence symbolique du chiffre et du nombre traverse tous les domaines de la vie musulmane : « *Dieu a quatre vingt dix neuf noms... personne ne les mémoriserait sans entrer au paradis. Dieu est unique et aime ce qui est impair.* » (El Bukhari.)

Le rituel islamique aime les répétitions : pour la prière l'un des principaux piliers de l'Islam le nombre revient à 5, pour que nos vœux se réalisent on doit les répéter trois fois après la prière 33 chapelets sont dits. Dans la tradition musulmane, il s'est développé deux branches du savoir, en numérologie. L'une mystique et spéculative dont le représentant est Ibn al Arabi ; l'autre magique et appliquée dont le représentant est Al Buni (XII – XIII Siècle). Ibn El Buni dit à ce propos : « *Sache que les nombres ont leurs secrets et possèdent une influence tout comme les lettres...* »

La puissance magique des nombres s'enroule dans un énorme réseau de force, parmi lesquelles les planètes et les constellations du zodiaque jouent un rôle, on comprend mieux que les tableaux magiques des talismans (utilisés par les talebs) soient parsemés de chiffres et de nombres à côté d'un élément du zodiaque, renvoyant à des correspondances secrètes. J. D. Fermier disait qu' « *elle est un pont qui permet de relier le domaine dit « irrationnel » au domaine dit « rationnel ».* En fait, le matériel et le spirituel représentant l'union sacrée qui fait la vie »¹⁸⁷

Dans cet univers magique, les nombres, seuls ou par l'intermédiaire des lettres, s'inscrivent dans un vaste réseau universel de correspondances. Ne possédant pas de symbole numérique distinct, les hommes ont initialement écrit les nombres au moyen des lettres de leur alphabet.

187- Ibid, p. 14.

Le système consistait à attribuer aux lettres des valeurs numériques de 1 à 9. Par exemple, sont rattachés au chiffre 1, les lettres A, J, et S.

Tableau des lettres et chiffres

1	2	3	4	5	6	7	8	9
A	B	C	D	E	F	G	H	I
J	K	L	M	N	O	P	Q	R
S	T	U	V	W	X	Y	Z	/

La chromatique

« *La couleur pense par elle-même indépendamment des objets qu'elle habite...prêter une pensée et un langage aux couleurs (...), c'est mettre en question la suprématie des arts verbaux* »¹⁸⁸.

L'homme est capable de saisir par tout son corps le monde qui l'entoure : il entend, voit, sent, goûte et touche. Parmi tous ses sens, il en est un particulièrement, qui conditionne tous les autres, qui transmet à son cerveau une quantité incroyable de renseignements et qui la faculté de percevoir les formes et les couleur : la vue.

La perception visuelle conditionne notre vie, devient un moyen de communication et déclenche chez nous les sentiments les plus divers.

« *La nature nous donne à voir des couleurs et à entendre des sons* »¹⁸⁹. Si l'on postule que l'être humain réagit aux excitation lumineuses de façon universelle, on ne peut imputer à rien d'autre qu'aux différences culturelles les écarts importants que l'on observe entre les dénominations de couleurs, en passant d'une langue à une autre.

Mais ne faudrait-il pas aussi s'interroger sur la variété, même des connotations qui sont affectés à chacune d'elles ? La diversité des valeurs symboliques, liée aux représentations des sociétés mais aussi à la géographie fait que la perception des couleurs intervient à tous les niveaux de l'être de la connaissance psychologique à la connaissance mystique ou cosmologique.

Les croyances, valeurs et symboles attachés aux couleurs et leurs interprétations varient à travers le monde : la couleur serait ainsi un produit culturel.

188- Ch. BAUDELAIRE, cité par G. MOUILLAND, Op. Cit.

189-R. MONTCHAUD, *La couleur et ses accords*, Ed. Fleurus, Paris, 1963, p.11.

La couleur du « grec » « *chroma* » trouve son origine dans la musique grecque et les notes altérées du chant grégorien ainsi qu'aux polyphonies médiévales. Le « *chromatisme* » fut employé pour donner plus de « couleur », plus d'expression à une note ou à une phrase.

La chromatique est donc la science de la perception des couleurs. La couleur, fille de la lumière n'a de sens que par celle-ci, elle est beaucoup plus qu'une matière ou une fraction de lumière, c'est une sensation. C'est la sensation reçue par l'intermédiaire de notre œil, de la vision d'un élément coloré. A l'heure actuelle l'homme peut voir sept couleurs, mais plus de sept cent teintes différentes. On dit que dans le futur, l'homme pourrait voir un spectre de 12 couleurs.

Le champ chromatique est en réalité le champ de toutes les perceptions que peut ressentir l'œil humain. Le cercle chromatique comprend :

1)-Trois couleurs primaires ou fondamentales : le bleu, le rouge et le jaune

2)-Trois couleurs secondaires ou binaires : couleurs obtenues par mélange de deux couleurs primaires en parts égales ; le vert, orange, violet.

3)- Six teintes intermédiaires ou tertiaires : obtenues par le mélange de parts égales d'une couleur primaire et d'une couleur secondaire.

Le noir et le blanc ne font pas partie du cercle chromatique : ce sont des couleurs « neutres ». L'accord des couleurs est une affaire de goût.

La théorie des couleurs figura parmi les phénomènes naturels qui préoccupèrent vivement les savants, les artistes, et les poètes de tous les temps.

Nous sommes tous sensibles d'une manière ou d'une autre au « langage véhiculé » par les couleurs. Les couleurs jouent un rôle considérable dans notre vie, elles nous entourent, leur harmonie ou leur disparité crée autour de nous un cadre agréable ou désagréable : nous les aimons ou les détestons. La couleur crée en nous une harmonie colorée qui sera sentie non comme une sensation seulement mais comme un plaisir pour l'œil, en effet, beaucoup de relations se créent entre l'individu et son espace coloré.

De tous temps, l'homme a ressenti plus ou moins le pouvoir des couleurs. Il a associé celle-ci à des concepts, des sentiments, des signes et a été jusqu'à créer un véritable langage des couleurs. Au fil des siècles, artistes et scientifiques ont tenté d'appivoiser la couleur.

Pour les anciens égyptiens le mot « couleur » signifiait « être » « essence », chez eux le symbolisme des couleurs était très évolué.

En occident, une organisation ternaire des couleurs a prévalu, organisée autour du blanc, noir et rouge.

De même, les couleurs ont un sexe : le rouge est féminin, le bleu est masculin. Les couleurs servent aussi à désigner les orientations, les planètes et les jours de semaine.

Ainsi, sur tout le continent américain, les indiens ont orienté l'univers par l'intermédiaire des couleurs.

Pour ceux d'Amérique du Nord, une couleur sacrée est associée à chacun des six secteurs cosmiques : (Jaune = Nord / bleu= l'Est / rouge= Sud / blanc = l'Ouest / noir= le dessous / le moucheté = le dessus).

Pour les Mayas, quatre couleurs désignent les quatre points cardinaux (Nord= blanc/ sud= jaune / rouge= l'Est/ noir=l'Ouest)

En Inde, la couleur est attribuée à chaque planète, les couleurs ne sont pas uniquement emblématiques ou allégoriques.

Elles peuvent avoir un usage propre à éveiller certain état d'esprit ; elles intensifient un certain type de vitalité ou aident à se raccorder à une certaine source de vitalité.

Les Arabes quant à eux, se sont imprégnés de la nature pour désigner les couleurs (métaux, végétaux).

Déjà dès l'antiquité, Hippocrate a vanté l'influence de couleurs sur le comportement humain, par ailleurs, la couleur était le symbole de telle ou telle chose : dans les temples égyptiens, le parterre était peint en vert, chez les chinois, le blanc symbolisait la mort et la tristesse alors que chez les autres peuples, il symbolisait la tenue de la mariée ou la couleur de la pureté.

Dès les époques anciennes de toute civilisation, les hommes se penchèrent vers les mystères de leur destinée et puisèrent quelques réconforts dans les religions ; de là tout un symbolisme de la couleur prit naissance.

Toutefois chaque religion eut ses couleurs de symbole. Pour les juifs, le vert rappelle à l'officiant que le mort sera mis en terre. Dans le monde chrétien, le vert symbolise l'espérance c'est le propre de l'année ecclésiastique, symbole des biens à venir, le désir de vie éternelle. Pour l'église anglicane, le vert symbolise, la fin, l'immortalité et la contemplation. Le vert est la couleur du paradis chez les musulmans.

Les couleurs sont utilisées dans différents domaines de la vie humaine, certaines ont des valeurs thérapeutiques : la psychologie utilise les couleurs pour analyser la personnalité, soigner et guérir certaines maladies psychiques : « *les couleurs agissent sur l'âme, elles peuvent y exister des sensations, y éveiller des émotions, des idées qui nous reposent ou nous agitent et provoquent la tristesse ou la gaieté* »¹⁹⁰.

Des études médicales ont prouvé que la perception du vert, par exemple, ralentit la circulation sanguine alors que celle du rouge l'active. D'autres couleurs sont utilisées pour augmenter le rendement de différentes productions. Une science s'est désignée pour le faire : c'est « *le conditionnement de la couleur* », technique utilisée dans les usines, les bureaux, écoles dans les années 20 pour augmenter la production : elles représentent un état de défense, de protection de soi, c'est le renouvellement et la croissance.

L'introduction de tons chauds au cours de ces dernières décennies dans les lieux considérés comme froids (hôpitaux, cuisines, salles de bain, bureaux...), fait aujourd'hui d'eux des lieux chaleureux, accueillants et conviviaux ; ou au contraire, introduire des couleurs froides dans des lieux ou habitations des régions chaudes permet de tempérer psychologiquement les petits écarts de température. Les couleurs chaudes suggèrent la proximité, les couleurs froides suggèrent par contre, l'éloignement. Ils ont des effets décisifs sur l'homme sur le plan physiologique (sur l'organisme) et sur le plan psychologique (le comportement et le caractère).

190-J. W. VON GOETHE (écrivain, savant, homme politique allemand), La théorie des couleurs, *ibid*, p. 114.

Les couleurs perçues donnent lieu à une diversité de sensations. Nous percevons les couleurs avec toute notre histoire personnelle. Percevoir, c'est prendre conscience non pas des couleurs en soi, mais de ce qu'elles représentent pour nous. Donc le choix d'une couleur par une personne n'est pas anodin bien au contraire, il déterminerait d'une part sa personnalité et nous renseignerait d'une autre part des besoins de celui ou de celle qui l'a choisi c'est à dire qu'il est révélateur de ses goûts, de sa vision, de ses humeurs et de sa façon de vivre. Sans le savoir, par les couleurs que nous portons ou choisissons, nous délivrons aux autres un message et livrons une image de nous. Les publicistes l'ont bien compris et en usent pour nous séduire. Chaque être humain réagit différemment face à une couleur ; l'émotion éprouvée correspond à une diversité de sentiments : on peut être tour à tour attendri, impressionné ou bouleversé.

En fait le langage des couleurs et le symbolisme pourraient nous entraîner plus loin, on peut les retrouver, dans les folklores, dans la mode, ou en littérature car ils sont issus de différentes sources, aussi bien de l'histoire et des traditions que des religions existant sur terre.

«La couleur, c'est la vie, car un monde sans couleur nous paraît mort. Les couleurs sont les idées originaires, les enfants de la lumière qui fut à l'origine incolore, et de son partenaire l'obscurité également incolore. Comme la flamme engendre la lumière, ainsi la lumière engendre les couleurs. Les couleurs sont les filles de la lumière et la lumière est la mère des couleurs. La lumière, ce phénomène fondamental du monde, nous révèle par les couleurs, l'esprit et l'âme vivante de ce monde »¹⁹¹.

191- J. ITTEN, Art de la couleur, ibid., P. 96.

